

**ÉDITORIAL**BENOÎT  
MATHIEU

Kris Peeters veut un nouveau tax shift

**On en rajoute  
une couche?**

**C'**est la dernière idée en date de Kris Peeters (CD&V): réaliser un second tax shift permettant de faire baisser le coût du travail au sein des secteurs fortement soumis à la concurrence internationale (lire en page 6).

Une première conclusion s'impose. Si une nouvelle réforme fiscale est à ce point souhaitable en Belgique, c'est que la première n'était pas si mirifique que cela. On le sait, quand on pose ce constat, c'est l'ensemble du gouvernement Michel qui s'étouffe et s'indigne. Quoi, il n'était pas costaud, peut-être, leur tax shift? Ce que l'on dit, c'est que la Belgique souffre toujours des mêmes maux fiscaux qu'avant son avènement. Le travail y est trop lourdement taxé, et par conséquent trop «cher». La fiscalité

**La Belgique souffre toujours des mêmes maux fiscaux qu'avant l'avènement du tax shift.**

environnementale est quasiment inexistante. Celle pesant sur l'immobilier est inepte. Et l'équité fiscale se fait toujours attendre. Quoi qu'il puisse en dire, le tax shift mitonné par Michel n'a pas rééquilibré le système. S'il a le mérite d'exister, il n'en montre pas moins ses limites.

Cela étant, les visées fiscales du CD&V n'ont de cesse de surprendre. Il faut

taxer les plus-values pour plus de justice fiscale! Très bien, sauf que la proposition qu'ils ont déposée sur la table était une usine à gaz, à la portée plutôt symbolique en termes d'équité face à l'impôt. Même constat pour ce tax shift, saison 2: en ciblant uniquement certains secteurs d'activité, on rajoute

une couche à la complexité ébouriffante de la fiscalité belge. À l'exact opposé du remède adapté: simplification et chasse aux exceptions. Et l'on ouvre la porte aux traitements de faveur: pourquoi privilégier ce secteur-ci et pas celui-là?

On terminera sur une touche d'ironie. Banque nationale, Bureau du plan ou Commission européenne: tous sont d'accord sur un point. Le tax shift mis au point par le Fédéral n'est pas entièrement financé – et prévoit pourtant de sortir de nouveaux effets en 2018. Si on commençait par payer la première baisse de charges patronales avant de plancher sur la suivante?